

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DES 2 BAIES
EN MONTREUILLOIS

N°6 septembre 2021

Agglo infos

Bouger, se déplacer pour 1€



LA REPRISE CULTURELLE

CA2BM
ggglomération
2 Baies en Montreuillois

Le magazine de la
Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois

- 03 L'édito du président
- 04 L'agglo en bref
- 05 Habitat : des aides à la rénovation
- 06 Développement économique :
des nouvelles aides
- 08 Eau potable / Assainissement :
des chantiers en cours
- 09 Transports : la CA2BM s'en charge
- 11 Dossier : des lignes sur rendez-vous
- 19 Déchets : évitons les erreurs
- 22 Environnement :
prévenir les inondations
- 23 Culture :
que les spectacles commencent
- 24 Contacts

Pages centrales

Les lignes de bus de la CA2BM



■ 05 Habitat

Des aides à la rénovation



■ 18 Eau potable

Des chantiers en cours



■ 19 Déchets

Évitons les erreurs



Bruno Cousein, Président
de la Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois

« Des ajustements seront très certainement nécessaires »

Du changement depuis la rentrée concernant les transports sur le territoire de la CA2BM ?

« En effet, depuis le 1^{er} septembre, la CA2BM exerce la compétence transports sur son territoire. Trois lignes régulières entre Berck-sur-Mer, Étaples-sur-Mer et Montreuil-sur-Mer sont notamment mises en service et assurées par des bus aux couleurs de l'agglomération. Ce ne sont pas moins de 100 arrêts qui sont desservis et nous avons mis en place un nouveau système de billettique, mieux adapté aux évolutions technologiques et au bon suivi des transports sur notre territoire. Proposer un meilleur service public en qualité et en quantité en termes de mobilité sera l'objectif de cette nouvelle mission ! »

Des ajustements semblent nécessaire depuis la mise en service des différentes lignes ?

« Cette compétence est nouvelle pour nous. Elle est rendue obligatoire par la loi. Exercée auparavant par la Région, elle nous est imposée aujourd'hui. Tout ne peut être parfait du premier coup, aussi nos techniciens ont pris en considération les remarques des usagers. Avec notre délégataire, nous allons tenter d'apporter une réponse au plus près des attentes de nos administrés dans le but de faciliter leurs besoins quotidiens de déplacements. Des ajustements seront très certainement nécessaires. »

Il y a aussi les transports scolaires ?

« Oui, effectivement, le transport scolaire n'est pas en reste. Avec une gratuité pour tous, la Communauté d'Agglomération montre sa volonté d'équité pour les 46 communes de son territoire. »

Mais la compétence transport ne s'arrête pas là ?

« Non, vous avez raison, la mobilité en CA2BM est un vaste chantier, qui ne se limite pas aux seuls transports interurbains et scolaires. Projets de pistes cyclables, Rézo Pouce, aires de covoiturage, pôles gare... c'est une façon d'entrer de pleins pieds dans la transition écologique et de faciliter la vie de nos concitoyens dans la limite de nos possibilités, tout en sachant que la géographie du territoire et la forte réalité rurale ne permettent pas d'optimiser une solution de mobilité à la porte de tous les habitants. C'est un sujet constant qui n'a pas qu'une seule solution globale mais qui suscite des adaptations, à l'image de l'expérimentation des transports de ligne sur rendez-vous en milieu rural ou encore avec l'Agglo Mobile pour apporter les services publics au plus près des habitants. »

Un mot pour les usagers ou futurs usagers des transports de la CA2BM ?

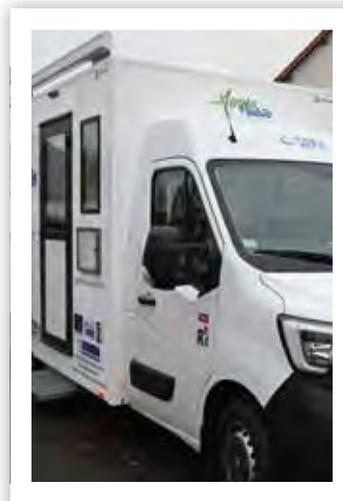
« N'hésitez pas à découvrir les nouveaux tracés, les nouvelles dessertes qui peuvent s'avérer très pratiques et utiles, en vous rendant sur <https://ca2bm.monbus.mobi/> et n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques et suggestions ! »

FONDS DE CONCOURS

La CA2BM est plus que jamais présente aux côtés des communes de son territoire. Par le biais des fonds de concours c'est un peu plus de 501 065 euros qui ont été distribués. Vingt communes ont pu ainsi bénéficier d'un coup de pouce non négligeable pour leurs travaux d'investissement (voiries, bâtiments, mise aux normes...)

AGGLO MOBILE : ENCORE PLUS PROCHE

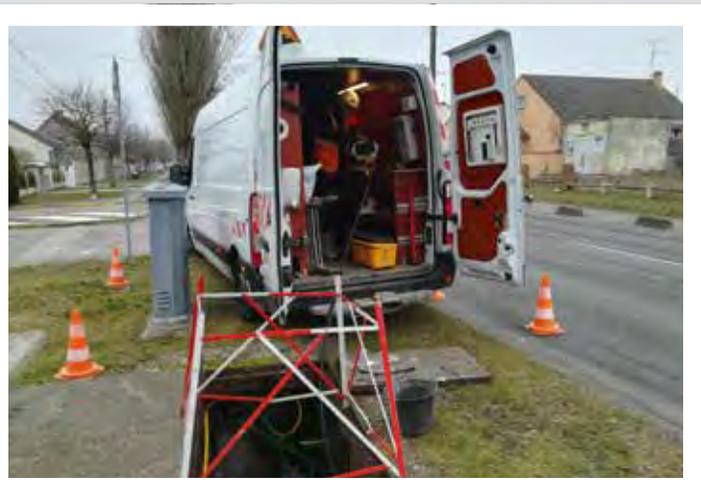
Lancée sur les routes de la CA2BM en janvier 2021, l'Agglo Mobile poursuit sa route en cette fin d'année. Pour des services publics au plus proche de la population des communes rurales, l'Agglo Mobile se rend désormais dans quatre nouvelles communes de la CA2BM. Conchil-le-Temple, La Calotterie, Sorsus et Widehem accueilleront désormais le dispositif, en plus des douze autres (Bernieulles, Brexent-Énocq, Colline-Beaumont, Cormont, Frencq, Hubersent, Inxent, Longvilliers, Maresville, Nempont-Saint-Firmin, Tigny-Noyelle et Tubersent) Retrouvez les jours et horaires de passage sur www.ca2bm.fr (onglet Agglo Mobile).



Fibre : ON Y EST PRESQUE

En cette fin d'année 2021, les derniers chantiers de déploiement de la fibre optique sur le territoire de la CA2BM sont lancés. Lors de ces derniers mois de l'année, les dernières communes verront l'arrivée de la fibre.

Comme annoncé, fin 2021 l'intégralité des 46 communes de la CA2BM seront donc fibrées. Libre ensuite aux habitants de choisir leur fournisseur d'accès internet (FAI).



DES RANDONNEURS connectés

Les amateurs de randonnée n'ont pas manqué de remarquer que de nouveaux panneaux avaient été implantés au départ des trente sentiers de randonnée gérés par la CA2BM.

Nouveauté, un QR Code permet de découvrir rapidement la rando fiche du parcours. Il suffit juste d'avoir son téléphone portable à portée de main.



AMÉLIORER L'HABITAT ANCIEN

Après avoir aidé les primo-accédants en 2019 et 2020 par le biais de l'opération « Habiter Mieux », la CA2BM lance une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour aider à l'amélioration de l'habitat ancien.

C'est quoi une OPAH ?

Une OPAH est un dispositif conventionné entre l'intercommunalité, l'État et l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat). Des études ont été menées (un diagnostic global en 2019 et une étude pré-opérationnelle en 2020) en amont pour déterminer les enjeux et les besoins sur le territoire visant à améliorer la qualité de l'habitat privé.

Une OPAH est donc une offre partenariale de service qui propose de l'ingénierie et des aides financières portées par l'ANAH (et l'intercommunalité) pour la rénovation des logements en tant que propriétaires occupants ou bailleurs et qui permet le développement du territoire par la requalification de l'habitat privé ancien et/ou dégradé.

Pour qui ?

Pour les propriétaires occupants :

- le logement doit avoir plus de 15 ans ;
- conditions de ressources fixées nationalement ;
- pas de PTZ (Prêt à Taux Zéro) durant les 5 dernières années ;
- pour des travaux d'économies d'énergies, travaux lourds (habitat indigne – très dégradé), pour la sécurité et la salubrité (sortie d'insalubrité), travaux d'autonomie ;
- montant minimum de 1500 € de travaux ;
- ne pas avoir commencé les travaux avant d'avoir déposé un dossier ;
- réaliser les travaux par des entreprises RGE ;



■ Habiter le logement en tant que résidence principale pendant au moins 6 ans après la fin des travaux.

Pour les propriétaires bailleurs :

- sous conditions de ressources des locataires ;
- les travaux permettent d'atteindre l'étiquette énergétique D ;
- maître d'œuvre obligatoire pour des travaux de plus de 100 000 € HT ;
- plus toutes les conditions citées au-dessus.

Les avantages d'une OPAH au sein de la CA2BM

- Un opérateur qui informe, conseille, aide au montage du dossier et sollicite toutes les aides possibles gratuitement via une permanence sur le territoire.
- Une visite du domicile par l'opérateur (obligatoire avant le montage d'un dossier) gratuite pour tous.

■ Mise en place d'une aide supplémentaire compatible avec d'autres aides comme celle de la Région (AREL) : La CA2BM va abonder le dispositif avec une aide à hauteur de 50 % du reste à charge hors taxes de l'opération, plafonnée à 1000 €, uniquement pour les propriétaires occupants.

Guichet Unique de l'Habitat :

685 rue de Paris à Ecuire
 Téléphone: 03 21 06 66 66
 Mail habitat@ca2bm.fr

URBANISME : ON DÉMATÉRIALISE

À compter du 1^{er} janvier 2022 la CA2BM met en place une plateforme qui vous permettra de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne via notre site internet. L'instruction, les échanges de courrier et la notification de l'arrêté seront donc dématérialisés. La liste des communes pour lesquelles ce dépôt sera possible sera mis en ligne à cette date.



COUP DE POUCE EN MILIEU RURAL

Hervé LEJEUNE a exercé pendant 13 années le métier d'agent immobilier dans le département de la Somme. Dans le cadre d'une reconversion professionnelle, il a souhaité reprendre le commerce familial pour lequel il travaillait depuis deux années en tant que vendeur et second du chef d'entreprise.

Afin de moderniser ce commerce notamment pour la partie boulangerie, cette reprise a nécessité des investissements qui lui ont permis d'améliorer significativement sa productivité.

Ce commerce, situé en milieu rural, apporte beaucoup de services aux administrés avec la mise en place de tournées dans 15 villages environnants.

Sa zone de chalandise se situe dans un rayon de 10 à 12 km autour de Montcavrel. Hervé LEJEUNE a sollicité la CA2BM à hauteur de 2 546 euros pour des investissements tel que des chambres de fermentation, des chariots de préparation pour la cuisson ainsi qu'un aspirateur spécial boulangerie.

6

NOUVEAU LA MAISON DES ENTREPRISES

Désireux d'exercer pleinement sa compétence en matière de développement économique, les élus de la CA2BM ont souhaité engager une nouvelle dynamique et développer, à partir de cet équipement, une nouvelle offre de services à destination des entreprises du territoire : guichet unique pour informer les entreprises sur les dispositifs financiers, accompagnement à la transformation numérique et digitale des artisans / commerçants, programmation d'ateliers thématiques, tiers-lieu (location d'espaces de coworking et de salles de réunion équipées), etc. Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur ce projet au cours d'un prochain numéro.



À VOS AGENDAS

En partenariat avec le GRETA, et avec le soutien de la région Hauts-de-France, la Maison des entreprises (ex-centre d'affaires Opalopolis), accueillera du 8 au 19 novembre 2021 la « quinzaine numérique ». Cet événement proposera à tous publics de venir découvrir les technologies du digital et du numérique ainsi que les différentes opportunités en termes de formation et de recrutement. Le programme, qui s'articulera autour d'ateliers, de démonstrations et de différents témoignages, sera diffusé prochainement sur le site internet de la CA2BM ainsi que les réseaux sociaux.

DES AIDES POUR ACCOMPAGNER LA REPRISE ET LES INVESTISSEMENTS DE NOS PETITES ENTREPRISES

Afin d'encourager la reprise économique, le conseil communautaire en date du 24 juin dernier a voté en faveur de l'assouplissement des règles d'octroi de l'aide CA2BM.

Celle-ci continue de s'adresser aux entreprises de moins de 10 salariés, en intégrant désormais les micro entrepreneurs, dont l'investissement matériel neuf doit être compris entre 5 000 € et 30 000 €. De plus, dans le but de favoriser

la transition numérique des artisans / commerçants, la CA2BM participera financièrement à la création de sites internet marchands (investissement minimum de 3 000 €).

Le montant maximal de la subvention (7 500 €) ainsi que le taux d'intervention (25%) ont aussi été revus à la hausse afin d'accompagner cette démarche volontariste.



COMMERÇANTS & VENTE EN LIGNE, ÉQUIPEZ-VOUS !

En complément du dispositif de soutien à l'investissement des TPE, les élus ont également décidé d'apporter leur soutien aux commerçants souhaitant s'équiper de petit matériel numérique (stabilisateur, anneau lumineux, boîte lumineuse...) en vue de développer la vente en ligne. Pour ce faire, la CA2BM participe à hauteur de 50% (aide plafonnée à 200 euros) du coût de ces équipements.

TÉLÉTRAVAILLER SUR LA CA2BM

La Maison des entreprises (ex-centre d'affaires Opalopolis) propose des espaces de travail collectifs ainsi que des bureaux privatifs afin d'accueillir les télétravailleurs désireux de continuer à profiter des charmes de notre littoral. Des bureaux sont également disponibles à la location (sur 4 ans) pour héberger votre entreprise. Pensez-y !





Des chantiers un peu partout

Avec la fin de la période estivale, le temps des grands chantiers est revenu. Ici et là, plusieurs travaux ont débuté ou débuteront dans les prochaines semaines voire mois. Leur but sera d'améliorer la desserte en eau potable de plusieurs communes de la CA2BM mais aussi d'étendre le réseau des eaux usées. Ces travaux sont pris en charge financièrement par la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois avec le concours de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

8

— LE PLANNING DES TRAVAUX —

1 082 145

EN EUROS c'est le montant (HT) de l'enveloppe consacrée à ces chantiers d'eau potable

Eau potable

- Pose d'une conduite entre le forage de Beaumerie-Saint-Martin et le réservoir d'Écuire : le chantier se déroulera jusqu'à la fin septembre 2021.
- Réfection du réservoir d'Écuire : commencés début septembre, les travaux dureront 5 mois.
- Réfection de la station de pompage de Beaumerie-Saint-Martin : le début du chantier est prévu en janvier ou février 2022.
- Changement des branchements plomb par la régie et par l'entreprise (Beutin, Beaumerie-Saint-Martin, Berck-sur-Mer...) : les travaux seront effectués en amont des travaux d'eaux usées.

Eaux usées

- Ces travaux consistent en l'extension de réseau sur Berck-sur-Mer, Beutin, Beaumerie-Saint-Martin, le Touquet, Lefaux et La Madelaine-sous-Montreuil.
- À Beaumerie-Saint-Martin les travaux se dérouleront en deux phases. Le début de la première phase est prévu en octobre 2021 pour une durée de 9 semaines. La seconde phase débutera en janvier 2022 et durera 9 semaines.
- À Beutin, les travaux débuteront à la mi-novembre pour une durée de 4 semaines.
- À La Madelaine-sous-Montreuil, le chantier débutera fin septembre-début octobre et s'étalera sur 5 semaines. Coût : 187 025 € HT.
- À Lefaux, les travaux sont prévus pour novembre 2021 pour une durée de 5 semaines.

- À Berck-sur-Mer, le chantier se déroulera en octobre ou novembre 2021 pour 3 semaines.
- Au Touquet-Paris-Plage, les travaux sont programmés en novembre 2021 et dureront 4 semaines.
- Enfin, la réhabilitation de réseau sur Camiers, Berck-sur-Mer et Le Touquet-Paris-Plage sont en cours et vont durer jusqu'à la fin d'année.

2 133 972

EN EUROS c'est le montant (HT) de l'enveloppe consacrée à ces chantiers d'assainissement.





100 LE NOMBRE
D'ARRÊTS desservis sur
l'ensemble des trois lignes.

AVANCER, BOUGER, SE RAPPROCHER SUR LE TERRITOIRE

9

Se rendre au marché, se faire un ciné, aller à la plage avec des amis ou tout simplement se rendre au travail... c'est possible en prenant le bus. Depuis le 1^{er} septembre, les habitants de la CA2BM et les visiteurs de passage bénéficient d'un réseau de transport entièrement repensé pour faciliter pleinement leurs besoins quotidiens de déplacements.

Cette nouvelle offre propose des trajets sur tout le territoire via trois lignes régulières et une navette desservant les quatre grands pôles urbains que sont Étaples-sur-Mer, Le Touquet-Paris-Plage, Berck-sur-Mer et Montreuil-sur-Mer ; les zones plus rurales bénéficient quant à elles d'un service de Lignes Sur Rendez-vous (LSR) composé de 7 lignes réparties sur l'ensemble du territoire.

Une nouvelle ligne

La Ligne 1 Étaples-Berck dessert de nouveaux arrêts aussi bien dans Étaples (rue du Vieux Moulin) que dans Berck (jardinerie Tulipes, Centre commercial Carrefour, Pôle Emploi, Centres hospitaliers berckois). **Mais la grande nouveauté est la desserte depuis Étaples du Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil sur Mer (CHAM) à Rang-du-Fliers**, à certains horaires de la journée

Un service de navette entre Étaples et le Touquet vient renforcer la desserte de ces deux pôles durant les week-ends, les jours fériés et les jours de semaine en période de vacances scolaires.

La Ligne 2 Berck-Montreuil (ex-ligne 514) se renouvelle grâce une desserte plus fine de Berck, comme la Ligne 1. Par ailleurs, elle se prolonge au-delà de Montreuil-sur-Mer et vous transportera vers le centre commercial d'Attin à certains horaires de la journée.

Des nouveaux services pour plus de proximité

Afin de mieux connecter les grandes villes du territoire entre elles et offrir plus de services à ses habitants, une toute nouvelle ligne a vu le jour dès la rentrée de septembre. **Elle reliera plusieurs fois par jour Montreuil-sur-Mer à Étaples** et sera complémentaire de l'offre de train. (voir pages 11 à 18)

4500 LE NOMBRE
D'ÉLÈVES (écoliers, collégiens, lycéens) transportés chaque jour.



LE TRANSPORT SCOLAIRE AUSSI

De la primaire au lycée, la CA2BM prend en charge **gratuitement** le transport des élèves vers leurs établissements.

Rappel important : la carte numérique est obligatoire pour accéder au bus. Il faut en faire la demande sur ca2bm.monbus.mobi

Consultez les horaires et les tarifs d'abonnements sur :
CA2BM.monbus.mobi

Retrouvez tous les horaires des ramassages scolaires sur
www.ca2bm.fr (onglet transports)

LE TRAJET À 1 EURO



Prendre le bus ne coûte pas cher. La politique de la CA2BM est de rendre accessible ce moyen de transport au plus grand nombre. Ainsi le prix du ticket est fixé à **1 euro**, par trajet, et ce quel que soit la distance.

Pour les usagers réguliers, des tarifs préférentiels sont également proposés avec des formules d'abonnement. Pour un mois, la carte de transports vous coûtera **25 euros**, pour un an **250 euros**. À noter que le nombre de trajet est illimité avec les abonnements

Pour les demandeurs d'emploi, la carte annuelle est de **10 euros**.

Quant aux seniors (plus de 60 ans) l'abonnement annuel ne leur coûtera que **30 euros**, tout comme les jeunes (moins de 25 ans).

À savoir

L'achat d'un ticket pour un trajet est toujours possible lors de la montée dans le bus

UNE AGENCE MOBILE POUR INFORMER

Besoin d'information sur le réseau de transport de la CA2BM ? Des difficultés à vous déplacer vers les dépositaires ? Pas de souci ! Keolis, notre délégataire, vient jusque dans votre ville grâce à son agence mobile. Découvrez vite le lieu et la date de passage sur **www.keoliscotedopale.com**



3 COULEURS POUR 3 LIGNES



LA LIGNE 1 Étaples-Berck en bleu

LA LIGNE 2 Berck-Montreuil en vert

LA LIGNE 3 Étaples-Montreuil en orange



BOUGEZ

*avec les lignes
sur rendez-vous!*

À partir du **1^{er} septembre 2021**, rejoignez **Étaples**, **Montreuil** ou **Berck** quand vous le voulez avec les **7 lignes sur rendez-vous** de la **CA2BM**.

votre trajet en 3 ÉTAPES



1

PLANIFIEZ VOTRE TRAJET PARMIS LES 7 LIGNES SUR RENDEZ-VOUS

- Choisissez votre **point de départ** et votre **point d'arrivée**.
- Choisissez votre **heure de départ**.



2

RÉSERVEZ

Inscrivez-vous par téléphone au **03 21 94 14 86** au moins **48h** avant l'heure de départ.

- ➔ Le vendredi avant **15h** si votre trajet est un mardi
- ➔ Le lundi avant **12h** si votre trajet est un mercredi
- ✓ Une confirmation vous est envoyée par **email** ou par **SMS** précisant le lieu et l'horaire de prise en charge.

12

Lignes Sur Rendez-vous	Communes desservies	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LSR 1	Camiers / Widehem / Frencq / Lefaux / Etaples	X			X	
LSR 2	Hubersent / Cormont / Longvilliers / Maresville / Brexent / Etaples	X			X	
LSR 3	Bernieulles / Inxent / Rescques-sur-Course / Estreelles / Montreuil		X			X
LSR 4	Colline-Beaumont / Conchil-le-Temple / Waben / Groffliers / Berck	X		X		
LSR 5	Tigny / Noyelles / Nempont / Lepine / Wailly-Beaucamp / Berck	X		X		
LSR 6	Merlimont / Cucq / Saint-Josse / Airon-Notre-Dame / Airon-Saint-Vaast / Berck		X		X	
LSR 7	Sorris / La Calotterie / Montreuil		X			X

3

VOYAGEZ

Le jour du départ, vous recevez un rappel **30 min avant** par SMS. Rendez-vous **5 min avant l'heure de départ** à l'arrêt choisi.

Notre **véhicule facilement identifiable** passe vous chercher et vous emmène à votre point d'arrivée.



TARIF UNIQUE 1€ PAR TRAJET

Achat en ligne sur CA2BM.MONBUS.MOBI ou auprès du conducteur. Le paiement se fait en espèces avec l'appoint correspondant aux titres achetés (10€ maxi pour 1 ticket unitaire).

LIGNE 1 HORAIRES LIGNES 1 et 1B : ETAPLES > BERCK

		Année											
Jours de circulation		L à V	L à D + Férié	Mer.	L à D (sauf mer.) + Férié	L à S	Dim. + Férié	L à S	L à D + Férié	L à V	Sam.	L à S	
Numéro de course		001	003	005	007	009	037	011	013	015	029	017	
ETAPLES	Vieux Moulin	6:30	8:25	11:30	-	-	15:44	16:10	-	-	-	-	
	Oyats	6:32	8:27	11:32	-	-	15:46	16:12	17:25	-	-	-	
	Square Jacques Brel	6:34	8:29	11:34	-	-	15:48	16:14	17:27	-	-	-	
SNCF	Gare	6:38	8:33	11:40	11:45	13:45	15:52	16:18	17:29	19:30	19:55	20:30	
	Bd Lefebvre (St Joseph)	6:39	8:34	11:41	11:46	13:46	15:53	16:19	17:30	19:31	19:58	-	
	Pont Rose	6:41	8:36	11:43	11:48	13:48	15:55	16:21	17:32	19:33	20:00	20:33	
CUCQ	Fontaine Medicis	6:42	8:37	11:44	-	-	15:57	16:22	17:33	19:34	20:02	-	
LE TOUQUET	Av de Lattre de Tassigny	6:44	8:39	11:46	-	-	15:59	16:24	17:35	19:36	20:04	-	
	Musée	6:46	8:41	11:48	-	-	16:01	16:26	17:37	19:38	20:06	-	
	Aéroport (VD Meersch)	6:48	8:43	11:50	-	-	16:03	16:28	17:39	19:40	20:08	-	
	Sanguet	6:50	8:45	11:52	-	-	16:05	16:30	17:41	19:42	20:10	-	
	Av de L'Hippodrome	6:52	8:47	11:54	-	-	16:07	16:32	17:43	19:44	20:12	-	
	Mille Agréments	6:53	8:48	11:56	-	-	16:09	16:33	17:44	19:45	20:14	-	
	Lauriers Blancs	6:56	8:51	11:58	-	-	16:11	16:36	17:47	19:46	20:14	-	
	Quentovic	6:56	8:51	11:58	-	-	16:11	16:36	17:47	19:46	20:16	20:41	
	Square Robert Lassus	6:58	8:53	12:00	-	-	16:13	16:38	17:49	19:50	20:18	-	
	Mairie - Eglise	7:00	8:55	12:02	-	-	16:15	16:40	17:51	19:52	20:20	20:45	
	Atlantique	7:02	8:57	12:04	-	-	16:17	16:42	17:53	19:54	20:22	20:47	
	Mayvillage	7:04	8:59	12:06	-	-	16:19	16:44	17:55	19:56	20:24	-	
	Av François Godin (Golf)	7:06	9:01	12:08	-	-	16:21	16:46	17:57	19:58	20:26	-	
	Jonquilles	7:09	9:04	12:11	-	-	16:24	16:49	18:00	20:01	20:28	-	
CUCQ	Trépiéd (Station service)	-	-	-	11:49	13:49	-	-	-	-	-	-	
	Trépiéd - Chat Noir	-	-	-	11:50	13:50	-	-	-	-	-	-	
	Centre Commercial	7:10	9:05	12:12	-	-	16:25	16:50	18:01	20:02	20:30	-	
	Av François Godin	7:10	9:05	12:12	-	-	16:25	16:50	18:01	20:02	20:32	-	
	Av de la Côte d'Opale	7:11	9:06	12:13	11:52	13:52	16:26	16:51	18:02	20:03	20:34	-	
	Avenue de la Libération	7:12	9:07	12:14	11:53	13:53	16:27	16:52	18:03	20:04	20:36	-	
	Pasquelin	7:13	9:08	12:15	11:54	13:54	16:28	16:53	18:04	20:05	20:38	-	
MERLIMONT	Prairie	7:15	9:10	12:17	11:56	13:56	16:30	16:55	18:06	20:07	20:40	-	
	Mairie	7:17	9:12	12:19	11:58	13:58	16:32	16:57	18:08	20:09	20:42	-	
	Auguste Biblocq	7:23	9:18	12:25	12:00	14:00	16:34	17:03	18:14	20:15	20:44	-	
	Camping d'Épy	7:25	9:20	12:27	12:02	14:02	16:38	17:05	18:16	20:17	20:46	-	
	Hameau d'Épy	7:26	9:21	12:28	12:04	14:04	16:40	17:06	18:17	20:18	20:48	-	
RANG DU FLIERS	Bagatelle	7:28	9:23	12:30	-	-	16:43	17:08	18:19	20:20	20:50	-	
	Les Hutteurs	-	-	-	12:08	14:08	-	-	-	-	-	-	
	La Poste	-	-	-	12:10	14:10	-	-	-	-	-	-	
CHAM	-	-	-	-	12:13	14:13	-	-	-	-	-	-	
BERCK	Frénaie (jardinierie)	7:31	9:26	12:33	-	-	16:45	17:11	18:22	20:23	20:51	-	
	St-Josse - Hôtel de Ville	7:32	9:27	12:34	-	-	16:47	17:12	18:23	20:24	20:53	-	
	Centre Commercial	7:33	9:28	12:35	12:16	14:16	16:48	17:13	18:24	20:25	20:54	-	
	Pôle Emploi	7:35	9:30	12:37	12:18	14:18	16:50	17:15	18:26	20:27	20:56	-	
	Cité scolaire (J. Moulin)	7:37	9:32	12:39	12:20	14:20	16:52	17:17	18:28	20:29	20:58	-	
	Place de l'Entonnoir (N.D.)	7:42	9:37	12:44	12:25	14:25	16:57	17:22	18:33	20:34	21:02	-	
	Gare Routière	7:48	9:43	12:50	12:31	14:31	17:03	17:28	18:39	20:40	21:05	21:07	
Calot	-	7:51	9:46	12:53	12:34	14:34	17:06	17:31	18:42	-	-	-	
Bois Magnier	-	7:54	9:49	12:56	12:37	14:37	17:09	17:35	18:45	-	-	-	
Cimetière	-	7:56	9:51	12:58	12:39	14:39	17:10	17:37	18:47	-	-	-	

LIGNE 1 HORAIRES LIGNES 1 et 1B : BERCK > ETAPLES

		Année															
Jours de circulation		L à V	L à S	L à V	S à D + Férié	Mer.	L à S	L à S	Dim. + Férié	L à S	Sam.	L à V	Dim. + Férié	L à S	L à V	Sam.	
Numéro de course		002	004	006	024	008	010	012	040	032	016	042	018	020	036		
BERCK	Cimetière	-	-	-	7:59	-	-	-	-	-	17:55	-	18:46	19:10	-	-	
	St-Josse - Hôtel de Ville	-	6:50	8:00	8:00	12:00	12:40	13:30	15:53	16:00	17:56	18:00	18:47	19:11	-	-	
	Centre commercial	-	6:51	8:01	8:01	12:01	12:41	13:31	15:55	16:01	17:57	18:01	18:48	19:12	-	-	
	Pôle Emploi	-	6:54	8:04	8:04	12:04	12:43	13:33	15:57	16:04	17:59	18:04	18:50	19:14	-	-	
	Cité Scolaire (J. Moulin)	-	6:56	8:06	8:06	12:06	12:45	13:35	15:59	16:10	18:01	18:06	18:52	19:16	-	-	
	Place de l'Entonnoir (N.D.)	-	7:01	8:11	8:11	12:11	12:50	13:40	16:07	16:15	18:06	18:11	18:57	19:21	-	-	
	Gare routière	-	7:07	8:17	8:17	12:17	12:56	13:46	16:13	16:21	18:12	18:17	19:03	19:27	20:45	21:10	
Calot	-	-	7:10	8:20	8:20	12:20	12:59	13:49	16:15	16:24	18:18	18:20	19:06	19:30	-	-	
Bois Magnier	-	-	7:13	8:23	8:23	12:23	13:02	13:52	16:19	16:26	18:20	18:23	19:08	19:33	-	-	
Cimetière	-	-	7:14	8:24	8:24	12:24	13:03	13:53	16:20	16:27	18:21	18:24	19:09	19:33	-	-	
Frénaie (jardinierie)	-	-	7:14	8:24	8:24	12:24	-	-	16:21	16:27	18:22	18:24	19:09	19:34	-	-	
RANG DU FLIERS	CHAM	-	-	-	-	-	13:12	14:04	-	-	-	-	-	-	-	-	
	La Poste	-	-	-	-	-	13:14	14:06	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Les Hutteurs	-	-	-	-	-	13:18	14:08	-	-	-	-	-	-	-	-	
MERLIMONT	Bagatelle	-	7:17	8:27	8:27	12:27	-	-	16:24	16:31	18:25	18:27	19:13	19:37	-	-	
	Hameau d'Épy	-	7:19	8:29	8:29	12:29	13:22	14:12	16:26	16:33	18:27	18:29	19:15	19:39	-	-	
	Camping d'Épy	-	7:20	8:30	8:30	12:30	13:23	14:13	16:27	16:34	18:28	18:30	19:16	19:40	-	-	
	Auguste Biblocq	-	7:22	8:32	8:32	12:32	13:25	14:15	16:29	16:36	18:30	18:32	19:18	19:42	-	-	
	Mairie	-	7:23	8:33	8:33	12:33	13:26	14:16	16:30	16:37	18:31	18:33	19:19	19:43	-	-	
	Prairie	-	7:25	8:35	8:35	12:35	13:28	14:18	16:31	16:39	18:33	18:35	19:21	19:45	-	-	
CUCQ	Pasquelin	-	7:27	8:37	8:37	12:37	13:31	14:20	16:32	16:41	18:35	18:37	19:23	19:47	-	-	
	Av de la Libération	-	7:28	8:38	8:38	12:38	13:32	14:21	16:33	16:42	18:35	18:38	19:24	19:48	-	-	
	Av de la Côte d'Opale	-	7:29	8:39	8:39	12:39	13:33	14:22	16:34	16:43	18:36	18:39	19:25	19:49	-	-	
	Av François Godin	-	7:30	8:40	8:40	12:40	-	-	16:34	16:44	18:36	18:40	19:25	19:50	-	-	
	Centre commercial	-	7:30	8:40	8:40	12:40	-	-	16:35	16:44	18:37	18:40	19:26	19:50	-	-	
	Trépiéd - Chat Noir	-	-	-	-	-	13:35	14:24	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Trépiéd (station service)	-	-	-	-	-	13:37	14:26	-	-	-	-	-	-	-	-	
LE TOUQUET	Jonquilles	6:35	7:31	8:41	8:41	12:41	-	-	16:36	16:45	18:38	18:41	19:27	19:51	-	-	
	Av François Godin (Golf)	6:38	7:34	8:44	8:44	12:44	-	-	16:39	16:48	18:41	18:44	19:30	19:54	-	-	
	Mayvillage	6:40	7:36	8:46	8:46	12:46	-	-	16:41	16:50	18:43	18:46	19:32	19:56	-	-	
	Atlantique	6:42	7:38	8:48	8:48	12:48	-	-	16:43	16:52	18:45	18:48	19:34	19:58	21:05	21:30	
	Mairie - Eglise	6:44	7:40	8:50	8:50	12:50	-	-	16:45	16:54	18:47	18:50	19:36	20:00	21:07	21:32	
	Square Robert Lassus	6:46	7:42	8:52	8:52	12:52	-	-	16:47	16:56	18:49	18:52	19:38	20:02	-	-	
	Quentovic	6:48	7:44	8:54	8:54	12:54	-	-	16:49	16:58	18:51	18:54	19:40	20:04	21:11	21:36	
	Lauriers Blancs	6:48	7:44	8:54	8:54	12:54	-	-	16:49	16:58	18:51	18:54	19:40	20:04	-	-	
	Mille Agréments	6:50	7:46	8:56	8:56	12:56	-	-	16:51	16:59	18:52	18:56	19:42	20:06	-	-	
	Av de l'Hippodrome	6:52	7:48	8:58	8:58	12:58	-	-	16:53	17:02	18:53	18:58	19:44	20:08	-	-	
	Sanguet	6:54	7:50	9:00	9:00	13:00	-	-	16:55	17:04	18:58	19:00	19:46	20:10	-	-	
	Aéroport (VD Meersch)	6:56	7:52	9:02	9:02	13:02	-	-	16:57	17:06	19:00	19:02	19:48	20:12	-	-	
	Musée	6:58	7:54	9:04	9:04	13:04	-	-	16:59	17:08	19:02	19:04	19:50	20:14	-	-	
	Av de Lattre de Tassigny	7:00	7:56	9:06	9:06	13:06	-	-	17:01	17:10	19:04	19:06	19:52	20:16	-	-	
CUCQ	Fontaine Medicis	7:02	7:58	9:08	9:08	13:08	-	-	17:03	17:12	19:06	19:08	19:54	20:18	-	-	
ETAPLES	Pont Rose	7:08	8:00	9:10	9:10	13:10	13:39	14:28	17:05	17:14	19:08	19:10	19:56	20:20	21:19	21:44	
	Bd Lefebvre (St Joseph)	7:10	8:02	9:12	9:12	13:12	13:40	14:3									



Légende

- Ligne 1A** Étapes Vieux Moulin ↔ Berck Cimetière
- Ligne 1B** Étapes Gare SNCF ↔ Berck Cimetière
- Ligne 2** Berck Cimetière ↔ Attin Centre commercial
- Ligne 3** Étapes Gare SNCF ↔ Garennes Gare SNCF
- Navette** Étapes Gare SNCF ↔ Le Touquet Mayvillage

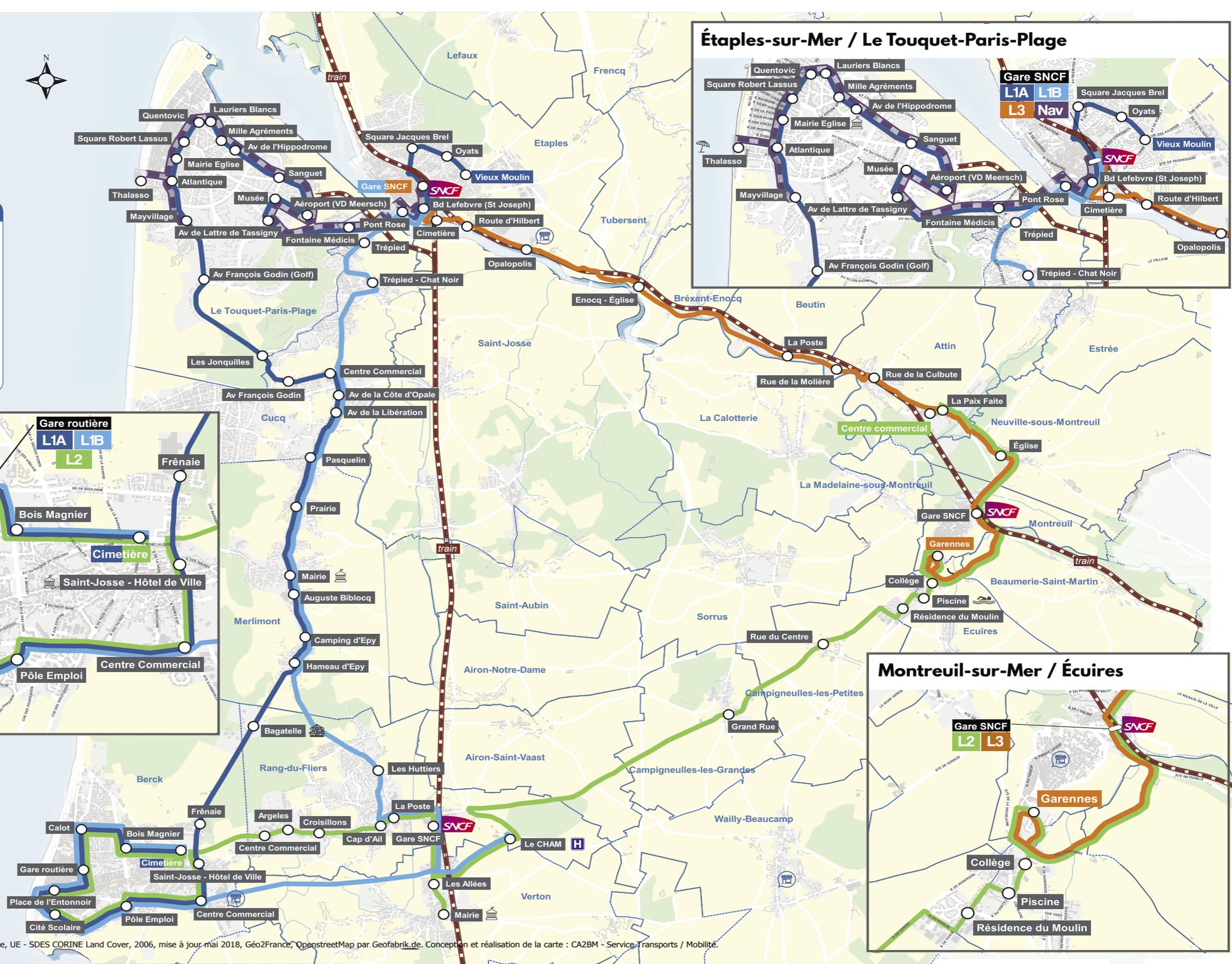
Mairie
 Hôpital
 Piscine
 Parc d'attractions
 Plage
 Gare SNCF
 Points de vente
 Arrêts des lignes régulières
 Ligne ferroviaire

0 1 2 km

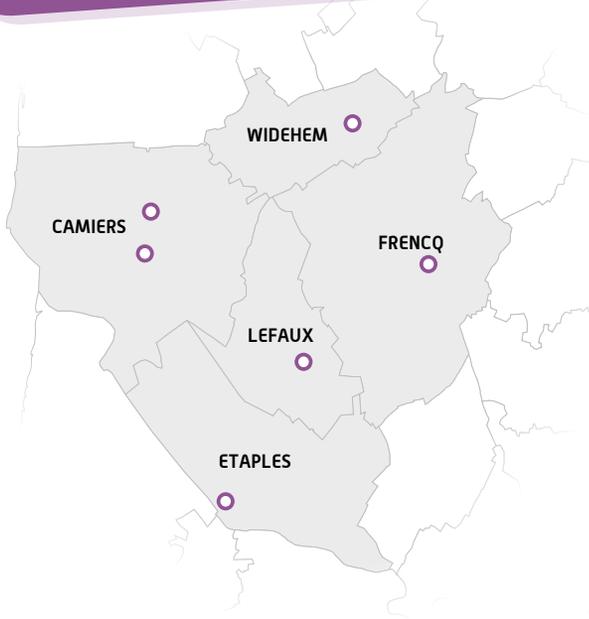
Étapes-sur-Mer / Le Touquet-Paris-Plage

Berck-sur-Mer

Montreuil-sur-Mer / Écuire



LIGNE SUR RENDEZ-VOUS 1



CAMIERS > ETAPLES

	Jours de circulation	Mardi & Vendredi	Mardi & Vendredi
		LSR 1	LSR 1
CAMIERS	LA POSTE	09:40	14:20
	MAIRIE	09:41	14:21
WIDEHEM	PLACE	09:47	14:27
FRENCQ	MAIRIE	09:54	14:34
LEFAUX	EGLISE	10:00	14:40
ETAPLES	PONT ROSE	10:10	14:50

ETAPLES > CAMIERS

	Jours de circulation	Mardi & Vendredi	Mardi & Vendredi
		LSR 1	LSR 1
ETAPLES	PONT ROSE	12:20	16:10
LEFAUX	EGLISE	12:30	16:20
FRENCQ	MAIRIE	12:36	16:26
WIDEHEM	PLACE	12:43	16:33
CAMIERS	MAIRIE	12:49	16:39
	LA POSTE	12:50	16:40

LIGNE SUR RENDEZ-VOUS 2



HUBERSENT > ETAPLES

	Jours de circulation	Mardi & Vendredi	Mardi & Vendredi
		LSR 2	LSR 2
HUBERSENT	MAIRIE	09:00	13:30
CORMONT	MAIRIE	09:03	13:33
	LA BASSE FLAQUE	09:06	13:36
LONGVILLIERS	RUE DE CORMONT	09:08	13:38
	ECOLE MAIRIE	09:10	13:40
MARESVILLE	AVENUE DE LA DORDOGNE	09:12	13:42
	MAIRIE	09:14	13:44
BREXENT ENOCQ	CALVAIRE	09:16	13:46
ETAPLES	PONT ROSE	09:26	13:56

13

ETAPLES > HUBERSENT

	Jours de circulation	Mardi & Vendredi	Mardi & Vendredi
		LSR 2	LSR 2
ETAPLES	PONT ROSE	11:30	17:30
BREXENT ENOCQ	CALVAIRE	11:33	17:33
MARESVILLE	MAIRIE	11:36	17:36
	AVENUE DE LA DORDOGNE	11:38	17:38
LONGVILLIERS	ECOLE MAIRIE	11:40	17:40
	RUE DE CORMONT	11:42	17:42
CORMONT	LA BASSE FLAQUE	11:44	17:44
	MAIRIE	11:46	17:46
HUBERSENT	MAIRIE	11:56	17:56



Véhicules accessibles aux PMR et aux fauteuils roulant.



Par précaution, le port du masque est obligatoire. Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr

LIGNE SUR RENDEZ-VOUS

3



BERNIEULLES > MONTREUIL

		Jours de circulation	Mercredi & Samedi	Mercredi & Samedi
		Numéro de ligne	LSR 3	LSR 3
BERNIEULLES	Mairie		08:35	14:40
	Inxent		08:40	14:45
RECQUES SUR COURSE	Mairie		08:42	14:47
	Rue de la Balastière		08:46	14:51
ESTREELLES	Rue de la Vallée		08:48	14:53
	RCE Les Chardonnerets		08:50	14:55
MONTREUIL	Mairie		08:52	14:57
	Les Garennes		09:02	15:07

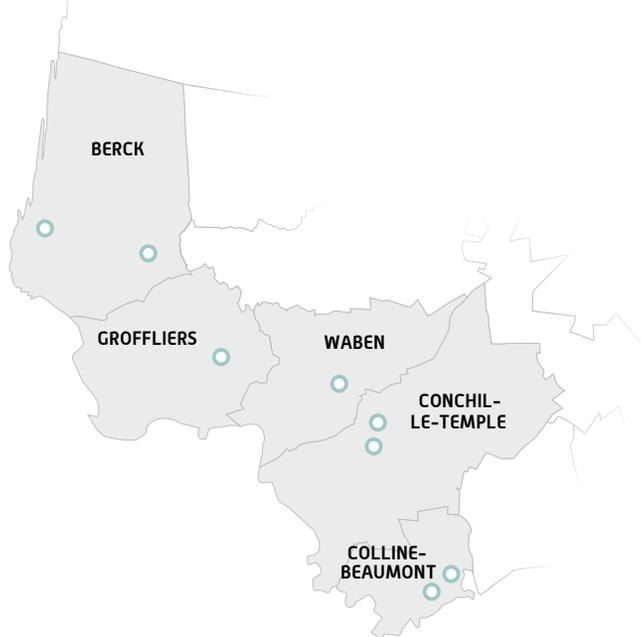
MONTREUIL > BERNIEULLES

		Jours de circulation	Mercredi & Samedi	Mercredi & Samedi
		Numéro de ligne	LSR 3	LSR 3
MONTREUIL	Les Garennes		10:45	17:30
	Mairie		10:55	17:40
ESTREELLES	Residence Les Chardonnerets		10:57	17:42
	Rue de la Balastière		10:59	17:44
RECQUES SUR COURSE	Mairie		11:01	17:46
	Mairie		11:05	17:50
INXENT	Rue de la Vallée		11:07	17:52
	Mairie		11:12	17:57

14

LIGNE SUR RENDEZ-VOUS

4



COLLINE > BERCK

		Jours de circulation	Mardi & Jeudi	Mardi & Jeudi
		Numéro de ligne	LSR 4	LSR 4
COLLINE BEAUMONT	Mairie		08:30	13:00
	Rue de Tigny		08:31	13:01
CONCHIL LE TEMPLE	Mairie		08:35	13:05
	Chapelle		08:37	13:07
WABEN	Mairie		08:39	13:09
GROFFLIERS	Mairie		08:43	13:13
BERCK	Centre Commercial		08:48	13:18
	Gare Routière		08:53	13:23

BERCK > COLLINE

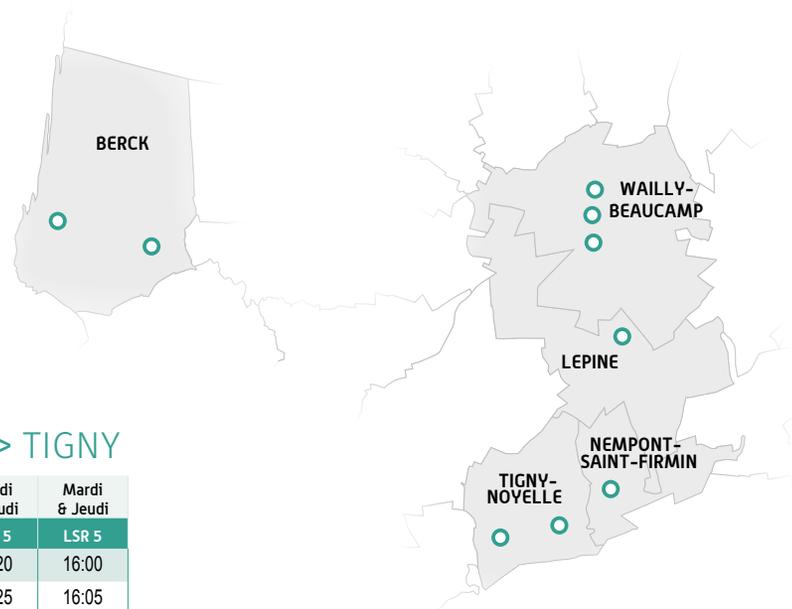
		Jours de circulation	Mardi & Jeudi	Mardi & Jeudi
		Numéro de ligne	LSR 4	LSR 4
BERCK	Gare Routière		11:00	15:00
	Centre Commercial		11:05	15:05
GROFFLIERS	Mairie		11:10	15:10
WABEN	Mairie		11:14	15:14
CONCHIL LE TEMPLE	Chapelle		11:16	15:16
	Mairie		11:18	15:18
COLLINE BEAUMONT	Rue de Tigny		11:22	15:22
	Mairie		11:23	15:23

LIGNE SUR RENDEZ-VOUS 5

TIGNY > BERCK



	Jours de circulation	Mardi & Jeudi	Mardi & Jeudi
	Numéro de ligne	LSR 5	LSR 5
TIGNY NOYELLE	LES POMMIERS	09:30	14:00
	RUE DE LA RIVIERE	09:32	14:02
NEMPONT ST FIRMIN	ROUTE DE ROUSSENT	09:35	14:05
	LEPINE	PUITS BERALT	09:37
WAILLY BEAUCAMP	ROUTE DE BOISJEAN	09:39	14:09
	RUE DE LA GARE	09:41	14:11
BERCK	RUE DE L'EGLISE	09:43	14:13
	CENTRE COMMERCIAL	09:54	14:24
	GARE ROUTIERE	09:59	14:29



BERCK > TIGNY

	Jours de circulation	Mardi & Jeudi	Mardi & Jeudi
	Numéro de ligne	LSR 5	LSR 5
BERCK	GARE ROUTIERE	12:20	16:00
	CENTRE COMMERCIAL	12:25	16:05
WAILLY BEAUCAMP	RUE DE L'EGLISE	12:36	16:16
	RUE DE LA GARE	12:38	16:18
LEPINE	ROUTE DE BOISJEAN	12:40	16:20
	PUITS BERALT	12:42	16:22
NEMPONT ST FIRMIN	ROUTE DE ROUSSENT	12:44	16:24
	TIGNY NOYELLE	RUE DE LA RIVIERE	12:47
LES POMMIERS		12:49	16:29



Par précaution, le port du masque est obligatoire. Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr



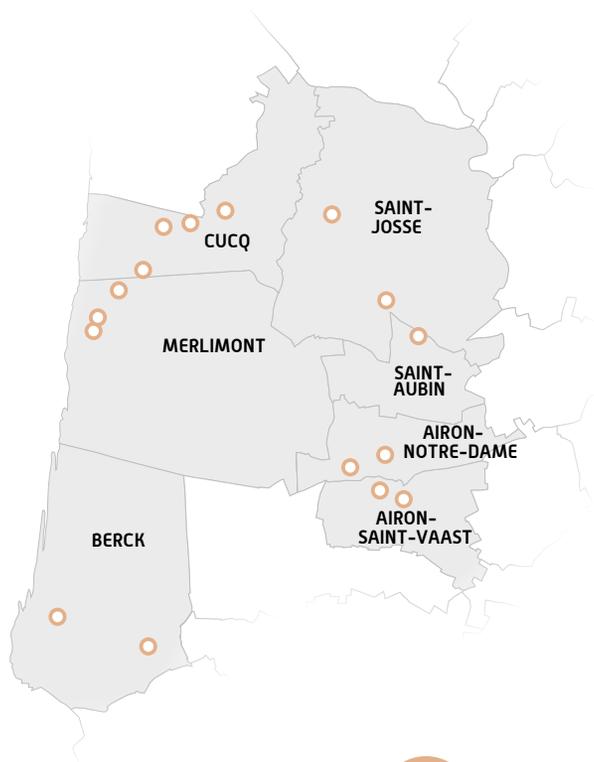
Véhicules accessibles aux PMR et aux fauteuils roulant.



LIGNE SUR RENDEZ-VOUS

6

MERLIMONT > BERCK



	Jours de circulation	Mercredi & Vendredi	Mercredi & Vendredi
		LSR 6	LSR 6
MERLIMONT	AVENUE DE LA PLAGE <small>en face de l'église Notre-Dames-des-Anges</small>	08:15	13:15
	RUE DES DUNES	08:17	13:17
CUCQ	RUE DU TOUQUET	08:19	13:19
	RUE DE DOUAI	08:21	13:21
ST JOSSE	LES PELOUSES	08:23	13:23
	CHÂTEAU D'EAU	08:25	13:25
ST AUBIN	CENTRE COMMERCIAL	08:27	13:27
	VILLERS Av de la Mer	08:32	13:32
AIRON NOTRE DAME	GRAND PLACE	08:35	13:35
	MONT POURRI	08:37	13:37
AIRON ST VAAST	MAIRIE	08:45	13:45
	RUE PRINCIPALE	08:47	13:47
BERCK	PLACE ENLART	08:50	13:50
	ESCARGOTS DU BOCAGE	08:52	13:52
	CENTRE COMMERCIAL	09:02	14:02
	GARE ROUTIERE	09:07	14:07

BERCK > MERLIMONT

	Jours de circulation	Mercredi & Vendredi	Mercredi & Vendredi
		LSR 6	LSR 6
BERCK	GARE ROUTIERE	10:50	18:15
	CENTRE COMMERCIAL	10:55	18:20
AIRON ST VAAST	ESCARGOTS DU BOCAGE	11:05	18:30
	PLACE ENLART	11:07	18:32
AIRON NOTRE DAME	RUE PRINCIPALE	11:10	18:35
	MAIRIE	11:12	18:37
ST AUBIN	MONT POURRI	11:20	18:45
	ST JOSSE	GRAND PLACE	11:22
CUCQ	VILLERS Av de la Mer	11:25	18:50
	CENTRE COMMERCIAL	11:30	18:55
MERLIMONT	CHÂTEAU D'EAU	11:32	18:57
	LES PELOUSES	11:34	18:59
	RUE DE DOUAI	11:36	19:01
	RUE DU TOUQUET	11:38	19:03
	DUNES	11:40	19:05
	AVENUE DE LA PLAGE <small>en face de l'église Notre-Dames-des-Anges</small>	11:42	19:07

16



Véhicules accessibles aux PMR et aux fauteuils roulant.



Par précaution, le port du masque est obligatoire. Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr

LIGNE SUR RENDEZ-VOUS 7

SORRUS > MONTREUIL

Jours de circulation		Mercredi & Samedi	Mercredi & Samedi
Numéro de ligne		LSR 7	LSR 7
SORRUS	EUGENE DELATTRE	09:15	14:10
	MAIRIE	09:17	14:12
LA CALOTTERIE	MAIRIE	09:20	14:15
LA MADELAINE SOUS MONTREUIL	MAIRIE	09:22	14:17
MONTREUIL	LES GARENNES	09:26	14:21



MONTREUIL > SORRUS

Jours de circulation		Mercredi & Samedi	Mercredi & Samedi
Numéro de ligne		LSR 7	LSR 7
MONTREUIL	LES GARENNES	11:30	17:00
LA MADELAINE SOUS MONTREUIL	MAIRIE	11:34	17:04
LA CALOTTERIE	MAIRIE	11:36	17:06
SORRUS	MAIRIE	11:39	17:09
	EUGENE DELATTRE	11:41	17:11



INFORMATIONS

RÉSERVATIONS



en

AGENCE

Keolis Côte d'Opale
Parc Opalopolis - Route d'Hilbert
62630 Etaples

Lundi au Vendredi : de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00.



au

03 21 94 14 86

Notre équipe vous répond
du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

sur

keoliscotedopale.com



ou auprès de

L'AGENCE MOBILE

Pour connaître les jours de passage dans votre
ville, rendez-vous sur **keoliscotedopale.com**



Scannez **ICI** pour
plus d'informations



Suivez-nous sur :



Envoyez-nous
vos questions par mail
contact.kco@keolis.com

ÉVITONS LES ERREURS !

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX = PAS DANS LE BAC NOIR !



107 EUROS le coût d'une tonne de déchets végétaux déposée au centre d'enfouissement.

Pensez à les déposer en déchèterie ou dans le composteur.

PAS DE DÉCHETS VÉGÉTAUX DANS LES BACS NOIRS = RÉDUCTION DES COÛTS



NON !

1 TONNE de déchets végétaux déposée en déchèterie, puis chez le prestataire Agriopale est facturée 24 euros. Et c'est recyclé. Un plus pour la planète.



Le verre DESTINATION LES COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE !

19

Le verre est une matière recyclable à l'infini. Mettez-moi dans la colonne prévue à cet effet. C'est un geste pour la planète.



NON !



OUI !

Pourquoi ?

Le verre fait son poids. Une bouteille en verre alourdit donc le bac noir.

Une tonne de verre **rappelle** 24 euros à la CA2BM. Une tonne de verre déposée au centre d'enfouissement de Dannes **coûte** 107 euros.

Une bouteille mise dans le bac noir c'est donc un manque à gagner pour la collectivité. C'est aussi une matière qui n'est pas recyclée.

PAS DE BOUTEILLE DANS LES BACS NOIRS = FACTURE MAÎTRISÉE

Des contrôles seront réalisés et des sanctions seront prises pour tout usager ne respectant pas les consignes de tri.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ? Contactez le **0 800 880 695**

Service & appel gratuits



PARLONS FINANCES ET ENVIRONNEMENT

- Mettre le bon déchet dans le bon bac n'est pas anodin en termes de coûts et d'environnement.
- La diminution de la facture payée par la CA2BM pour l'enfouissement du contenu des bacs noirs permet à la collectivité de maîtriser le montant de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) et ainsi d'éviter son augmentation.
- Aujourd'hui, la tonne d'ordures ménagères résiduelles enfouie coûte 107 euros. L'augmentation imposée de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) aura des répercussions sur ce coût (Il passera à 115 euros en 2022, 122 euros en 2023...) Diminuer le poids des bacs noirs permettra d'atténuer cette hausse et ses conséquences sur la TEOM.
- Les déchets végétaux peuvent être transformés en compost ou en broyats à condition de ne pas être placés dans les bacs noirs. **Un geste pour l'environnement.**
- Le verre déposé dans les colonnes à verre est recyclé, et ce à l'infini. **Un geste pour la planète.**

UN DOUTE ? UNE QUESTION ? Contactez le **0 800 880 695**

Service & appel gratuits



Des solutions à votre disposition

20

Les composteurs

La CA2BM met à disposition **GRATUITEMENT** un composteur par foyer (340 ou 600 litres). Il suffit de contacter le **0 800 880 695** et se munir d'une pièce d'identité et d'une copie de la taxe foncière ou d'habitation pour le retirer à Berck-sur-Mer (déchèterie), à Cucq (ex-SIVOM) et à Ecuire (service déchets).



Des colonnes à verre d'apport volontaire sur la commune

380 c'est le nombre de colonnes à verre présentes sur le territoire de la CA2BM.



Déchèteries

- Beaumerie-Saint-Martin
- Berck-sur-Mer
- Étaples-sur-Mer

Plateformes apport volontaire de déchets végétaux

- Camiers
- Le Touquet-Paris-Plage
- Saint-Josse
- Verton

Retrouvez les horaires de ces sites sur www.ca2bm.fr (onglet déchets)

ENCOMBRANTS :

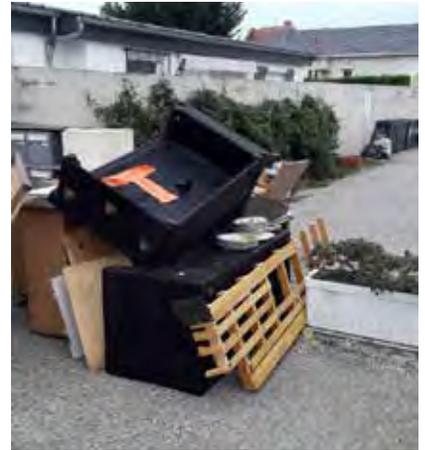
comment ça marche ?

- Il est possible de les déposer directement en déchèterie
- Pour le ramassage au domicile, il faut **IMPÉRATIVEMENT** appeler au : **0 800 009 935** (appel gratuit).
- Un rendez-vous vous sera proposé dans un délai maximum de deux mois.
- Un volume maximal de 2 m³ est autorisé.
- La collecte des encombrants est exclusivement réservée aux particuliers.
- Peuvent être déposés à la collecte des encombrants : réfrigérateurs, congélateurs, gazinières, sommiers, bois, petits ameublements, objets métalliques...
- **Pas de matériaux de construction (gravats, peinture, etc.)**

Rappel :

Les dépôts sauvages sont interdits et sont passibles d'une forte amende.

Dans d'autres collectivités, le ramassage des encombrants est parfois limité à une ou deux fois par an, parfois il est payant. Certaines collectivités ont également fait le choix de ne plus ramasser les encombrants, invitant les particuliers à se rendre en déchèterie.



ENCOMBRANTS

Contactez le **0 800 009 935** Service & appel gratuits

21

À SAVOIR

Pour les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) (par exemple : écran plat, réfrigérateur, congélateur, lave-linge, lave-vaisselle, aspirateur, batteur, chauffe-biberon...) pensez à la règle du 1 pour 1 : lors de l'achat d'un équipement, **les enseignes sont dans l'obligation** de reprendre gratuitement votre ancien appareil, soit à la livraison soit lorsque vous le rap- portez directement au magasin.



LA TEOM ÇA SERT À QUOI ?

- La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est calculée sur la même base que la taxe foncière.
- Elle sert à financer la collecte et le traitement des déchets (ménagères et non ménagères). À savoir : les véhicules de collecte, les équipements des déchèteries et des plateformes de déchets végétaux, les colonnes d'apport volontaire aériennes ou enterrées, les dépôts dans les centres d'enfouissement, l'achat des bacs, des composteurs, le recours à des prestataires privés, le personnel, etc.



ENTREtenir POUR PRÉVENIR

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence de Gestion des Milieux Aquatiques, Prévention des Inondations et de l'Erosion (GEMAPIE), la CA2BM réalise, via son équipe d'entretien, des opérations de restauration de ses dispositifs de réduction des ruissellements et de l'érosion des sols mis en place sur les bassins versants de l'Authie et de la Canche.

Une équipe de quatre agents a été créée pour mener à bien cette mission. Tailler, débroussailler, entretenir sont leurs principales actions.

Les objectifs

Ces interventions permettent :

- de restaurer les capacités de stockage, de ralentissement et d'infiltrations des bassins, haies, fascines, bandes enherbées et creuses aménagées présentes sur le territoire,
- d'assurer un fonctionnement optimal de ces ouvrages de réduction des inondations, dans l'attente de la création des aménagements complémentaires inscrits au PAPI de la Canche ainsi qu'aux programmes érosion coconstruits avec le Syndicat Mixte de la Canche et de l'Authie (SYMCEA),
- de garantir une surveillance efficace des ouvrages existants.



4 LE NOMBRE D'AGENTS qui compose cette brigade d'intervention GEMAPIE.

La brigade intervient sur de nombreuses communes du territoire afin d'assurer l'entretien de bassins, fossés, cours d'eau, des fascines ou des haies. Ces travaux d'entretien permettent de restaurer l'efficacité hydraulique de ces dispositifs.

Depuis le mois de juillet, les communes d'Attin, Beaumerie-Saint-Martin, Beutin, Brexent-Énocq, Cormont, Écuires, Frencq, Hubersent, La Calotterie, La Madeleine-sous-Montreuil, Le Touquet-Paris-Plage, Merlimont, Montreuil-sur-Mer, Neuville-sous-Montreuil, Recques-sur-Course, Saint-Aubin et Tubersent ont bénéficié de l'intervention des agents de la CA2BM.



La culture revient à nous !

Par le livre et la lecture, le cinéma, les projets d'éducation artistique et culturelle, le spectacle vivant, le soutien aux acteurs culturels du territoire, la CA2BM agit depuis cinq ans en faveur de l'accès à la culture pour tous, en complémentarité à l'action des communes et des associations du territoire. Pour la saison culturelle 2021/2022, nos équipes vous proposent d'explorer de nouveaux horizons, et le travail d'artistes – auteurs, réalisateurs, musiciens, comédiens, danseurs – aux pratiques et esthétiques variées.

Après deux saisons bouleversées, celle à venir est plus attendue encore, à la fois par le public et les professionnels du spectacle vivant. Nous l'avons conçue dans un esprit de soutien aux compagnies, notamment locales, comme la *Compagnie des Docks*, *l'Embardée*, *Macadâne* et la *Compagnie Nathalie Cornille* pour favoriser leur ancrage dans le territoire. La saison vous apportera un aperçu de la qualité et l'exigence de leurs projets artistiques.

Dans le cadre du rendez-vous annuel de *Cultures du Monde*, les médiathèques de la CA2BM vous inviteront à voyager au pays du Soleil-Levant, entre tradition et modernité, de la culture du manga au jujitsu, de la cérémonie du thé au rock nippon. Les associations culturelles jouent un rôle majeur dans cette saison, offrant un cadre insolite, au cœur du marais de La Madelaine, au Grand Bain, ou monumental, à la Chartreuse de Neuville, et des programmations ambi-

tieuses permettant de porter le rayonnement de notre territoire au-delà de ses limites. Le festival *Cinémondes* 2021 aura l'honneur d'accueillir en octobre l'immense réalisateur britannique Ken Loach. Pour sa 16^e édition, le festival *Musica Nigella* rassemblera autour d'un répertoire éclectique une cinquantaine d'artistes, jeunes talents et musiciens couronnés de récompenses suprêmes, auxquels s'associeront les voix du chœur *Diapason*.

Plus que jamais, une place importante sera accordée aux jeunes spectateurs avec une programmation de contes, de films et spectacles, adaptés aux différents âges, proposés en temps scolaires ou de loisirs. À travers ces rendez-vous itinérants, retrouvons le plaisir simple et vital de nous réunir autour d'un spectacle, d'une projection ou d'une exposition, de partager, d'être ensemble ! **Retrouvez l'intégralité de la programmation sur www.ca2bm.fr (onglet culture).**

23

PASS CULTURE

Les jeunes de 18 à 20 ans bénéficiaires du Pass Culture pourront profiter du cinéma à volonté au Cinos de Berck-sur-Mer et au Ciné-Théâtre de Montreuil-sur-Mer.

56

LE NOMBRE DE RENDEZ-VOUS CULTURELS proposés pour la saison culturelle 2021/2022.

17

COMMUNES accueilleront l'un des rendez-vous culturels de cette saison.

38

RENDEZ-VOUS sont fixés pour aller à la rencontre de la culture japonaise.

L'Agglo pratique



Vous souhaitez nous contacter ?

- Par mail contact@ca2bm.fr
- Par téléphone **03 21 06 66 66**
- Par courrier : Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois
11-13, place Gambetta
62170 Montreuil-sur-Mer

NUMÉROS UTILES



Service Eau Potable

■ Pour les communes de Camiers, Cucq, Étaples-sur-Mer, Merlimont, du Touquet-Paris-Plage et de Verthon ont délégué l'exécution de leur service à Véolia Eau. Les abonnés de ces communes continuent à s'adresser à cette entreprise pour tous les problèmes concernant l'eau potable: administratif, facturation ou technique. **09 69 36 72 61**

■ Zone Nord **03 91 17 00 07**
URGENCE **06 84 27 73 33**

■ Zone Sud **03 21 89 90 20**
URGENCE **06 08 70 02 46**



Relais Petite Enfance

- Écuire
319, Rue de la Mairie
rpe@ca2bm.fr
03 21 90 94 44



Service Assainissement

■ Site de Berck-sur-Mer **03 21 89 55 71**

■ Site de Cucq-Étaples et Le Touquet **03 21 84 64 71**

■ Numéro vidange fosse

0 805 297 930 Service à appel gratuits

■ URGENCE ASSAINISSEMENT
Vous pouvez contacter le délégataire de la gestion de l'assainissement **09 69 36 72 61**
24/24H - 7/7J (appel non surtaxé)



Déchets

■ Déchets

0 800 880 695 Service à appel gratuits

■ Encombrants

0 800 009 935 Service à appel gratuits



Services ADS

Application du Droit des Sols

■ Berck-sur-Mer
459, rue de l'Impératrice
03 21 89 90 13
adsberck@ca2bm.fr

■ Montreuil-sur-Mer (Écuire)
685 rue de Paris
03 21 06 66 66
adsmontreuil@ca2bm.fr



Suivez notre actu

www.ca2bm.fr

@CA2BM

@CA_2BM